

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 12

Artikel: "Que penses-tu de l'état de l'Europe ?"
Autor: X.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fiture complète. Son dernier attelage fut une vieille mule. Un jour, ayant déchargé son bois à Yverdon, il rentrait chez lui avec cette mule, sans bride et sans rênes, monté sur un char. Par malheur, il rencontra près de Grandson le « Grand Bredi », l'huissier du préfet, alors le colonel Bourgeois de Corcelettes. L'huissier constata la contravention et fit rapport. On pense ce qu'il en résulta : une amende convertie en prison, faute de payement. Tout autre eut été de ce fait abasourdi. Mais, en allant subir sa peine, Grise passa à la préfecture, sollicita et obtint de prendre avec lui son violon pour se désennuyer. La peine subie, notre homme sortit, accorda son violon, se mit à jouer et à chanter en montant la rue Basse de Grandson :

*M'in revègnit de Verdon
Su mon tsè, mint dè guidè.
On pou en delè dè Grandson,
Rincontro lo Grand Bezençon, etc.*

Ceci se passait autour de 1840, du temps de Druey, alors que les esprits étaient déjà en fermentation. D'humeur un peu vagabonde, n'ayant plus de gagne-pain, hormis son inséparable violon, le papa Grise, en galante compagnie, se mit à courir le pays, à rôder de ville en ville, de foire en foire, composant des chansons, des complaintes, sur tel ou tel sujet d'actualité. Le Sonderbund, la Révolution de 45, les ristous, les mômiers — sa bête noire — donnaient ample matière à sa verve caustique. Les radicaux, en revanche, étaient ses amis et plus d'un membre du Conseil d'Etat s'amusaient de ses satires chez Bise, à la Cité. En 1845 il s'écrie :

*Frappons la grosse caisse,
Le Peuple est réjoui,
L'orgueil des grands s'abaisse,
Que Druey soit bénie.*

En 1846, quelques femmes vaudoises ont adressé au Grand Conseil une pétition en faveur des pasteurs démissionnaires. De façon assez mordante, Grise marque cet événement :

*... Les saints baisers de l'Oratoire²
Offrent peu de consolation
En les comparant à la gloire
D'user du droit de pétition.
Si la nature est trop active
On vous fait entendre ces cris:
A la Chambre législative,
Demandez deux ou trois maris.
Alors pleins de galanterie,
Les conseillers de la Nation
Diront amen, ou je vous prie
D'user du droit de pétition. ...*

Après le Sonderbund, le papa Grise chante en un geste d'apaisement :

*Que tous les cantons de la Suisse
Ne forment plus qu'un seul canton.
Que la concorde les unisse
Et leur donne à tous un seul nom.
Devant ce nom de l'Helvétie,
Les autres n'ont plus de prix.
Enfants d'une même patrie,
Soyons suisses, soyons unis.*

Condamné plusieurs fois par les tribunaux ou les préfets pour ses incartades vocales, le chansonnier de Villars-Burquin se contentait de répondre :

*S'ils veulent m'empêcher de chanter,
Le diable doit les emporter.*

Où bien encore :

*Dieu no préservai dè l'énondachon dè Lyon
Tot commin dão préfet Veret dè Nyon.*

Et l'on affirme que ledit préfet lui donna un jour 50 francs... pour se taire.

Avec ses chansonnnettes, le papa Grise publia aussi diverses caricatures, dues non à lui-même, mais à des collaborateurs bénévoles. Ces morceaux de circonstance, sans valeur littéraire, où pullulent les coquilles, sont devenus rares. On les chercherait en vain, je crois, à la bibliothèque cantonale vaudoise ou à la « Nationale ». Je pos-

sède un petit cahier, revêtu d'une mince couverture de couleur, sans titre, qui contient six de ces chansons, dont trois sont signées par l'auteur. Au bas des « Jupons pétitionnaires en 1846 », on lit : F. Grize, de Villars-Burquin, joueur de violon, fabricant et marchand de chansons.

Un contemporain de Grise, qui l'a bien connu, rapporte qu'il était trapu, se vêtait d'une redingote grise et jouait du violon debout, sur un tabouret, au milieu de la rue, les jours de foire. Un attroupement l'écoutes ; une femme vendait les chansons par lui composées. A son violon, le papa Grise avait agencé une cinquième corde en fil de fer, sur laquelle il exécutait un râlement imitant le braiment de l'âne en chantant : « Ne faites pas la bête pour avoir du son ». Un combourgeois du chansonnier fut le dernier propriétaire de son fameux violon ; il l'avait prêté à un voisin dont la maison fut incendiée. Le pauvre instrument y passa, et c'est dommage.

Le papa Grise mourut presque subitement à Yverdon, à l'Hôtel du Paon, le 19 mai 1852, à 6 heures du soir. La Municipalité de Villars-Burquin fit transporter son corps dans cette commune, où il fut inhumé. Ses concitoyens et amis suivirent le convoi funèbre. Une salve de coups de fusil fut tirée par eux sur sa fosse. Il est peu d'entre nous qui puissent s'attendre à pareil honneur.

David-François Grise fut sans doute un bohème. Ce fut aussi un des rares troubadours qu'ait produit notre petite Patrie vaudoise.

Il me resterait à vous parler d'une autre personnalité bien oubliée aujourd'hui : la cuisinière-poète Nanette Bonnevaux, de Noville (1787-1870), dont Philippe Godet et Marc Monnier ont célébré le talent en termes chaleureux.³ Mais je ne veux point abuser de vos instants. Ce sera pour une autre fois.

Marc à Fréderi.

« FAUX AIGUILLAGNE ».

AU temps où l'Hôtel des « Trois Suisses » existait, ceux qui l'ont connu, il sont encore nombreux, ont pu voir que tous les jours de marché, ses écuries étaient remplies par les chevaux de nos paysans du gros de Vaud et leurs chars alignés dans la rue Mauborgnet.

Jean-Louis Mernoud, de Gollion, et Isaac Mernoud, de Poliez-le-Grand, étaient venus à Lausanne au marché pour vendre, l'un des pommes, l'autre des pommes de terre, et avaient comme d'habitude mis leurs chevaux à l'« Hôtel des Trois Suisses ».

Ils avaient vendu leurs produits un prix raisonnable, étaient contents, et naturellement écrasé « un paix » de demis en bonne compagnie.

Le soir arrivé, il fallut songer au retour et à ce moment l'un et l'autre étaient joliment emmurés, mon Dieu, de ce temps-là, on pouvait leur pardonner ça, nos paysans ne venaient pas souvent en ville, et quand c'était le cas, faisaient durer le plaisir.

Avant de partir, et pendant que le garçon d'écurie attelait, ou but le dernier demi au café de l'Hôtel, et assez péniblement, chacun s'en fut se « ganguiller », c'est le cas de dire, sur son char.

Après avoir donné vingt centimes de pourboire au garçon, alors, on s'en contentait, et payé la débridée, hue, départ direction la gare d'Échallens. Ils n'y étaient pas arrivés que l'un et l'autre étaient confiés à leurs chevaux, qui connaissaient le chemin par cœur, et assoupis sur leur siège.

A Montétan, le cheval de Gollion prit la direction de Prilly, et celui de Poliez-le-Grand, Prilly le chasseur. Braves bêtes !

Tout alla bien, et les chevaux s'arrêtèrent devant l'écurie de nos deux compères, qui ne se réveillèrent pas pour tout ça.

A Gollion, la Jeannette, qui avait entendu du bruit, s'habilla promptement, alluma le falot-

tempête et descendit pour réveiller son homme et rentrer le cheval. Elle n'était pas contente et se promettait de donner une bonne savonnière à son mari pour lui apprendre à rentrer si tard ; il était deux heures du matin. En arrivant près du char, elle le secoua par sa blouse, puis poussa une exclamtion de surprise et de colère !...

A Poliez-le-Grand, une scène identique se passa, et la Julie, qui était une crâne luronne, ne mit pas longtemps pour tirer bas du char celui qui occupait la place de son mari naturel et authentique.

Que s'était-il passé ? C'est bien simple. Le garçon d'écurie avait attelé le cheval de Gollion au char de Poliez-le-Grand et vice-versa, et Jean-Louis était à Poliez-le-Grand et Isaac à Gollion.

Je ne vous raconterai pas ce qui s'en suivit, ce serait trop long, mais je puis vous assurer que les habitants des deux villages en firent des gorges chaudes et que les victimes de cette affaire furent bien quelque temps sans retourner à la pinte.

Je vous garantis cette histoire authentique, et comme elle m'a été racontée par l'un de mes beaux-frères, et si je ne veux pas vous dire lequel, c'est pour ne pas lui attirer des embûches.

Chamot.

Il en est ainsi. — On dit que les Marseillais sont portés à l'exagération, et peut-être le dit-on parfois sans justesse. Cependant... on ne prête qu'aux riches.

Voici un fragment de conversation surpris à la volée :

— Mon bon ! plus souple que moi, tu n'en trouves pas. Je fais des bonds de dix mètres en hauteur...

— C'est rien, ça ! Moi, quand je saute, je saute si haut que je m'ennuie en l'air.

« QUE PENSES-TU DE L'ETAT DE L'EUROPE ? »

LOUIS Ruchonnet était conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique. Un jour, un secrétaire du département vient lui annoncer la visite d'un de ses amis, ancien camarade d'études à l'Académie ; mais l'un étudiait le droit et le second la théologie.

« Eh ! bien, veuillez lui dire d'entrer », fait Ruchonnet.

La main tendue, il va au devant de son visiteur : « Adieu, mon cher, il y a longtemps que je ne t'ai vu. Quel bon vent t'amène ? »

— Je ne t'importune pas, en ce moment ?

— Pas du tout. Prends place.

La conversation s'engage. On parle de tout et de rien ; de la pluie et du beau temps.

Soudain, le visiteur quitte sa chaise et, au grand étonnement de Ruchonnet, va scrupuleusement s'assurer que portes et fenêtres sont bien closes. Puis il revient à sa place et, baissant la voix, d'un ton mystérieux :

— Dis-moi, Louis, en toute sincérité et bien entre nous, que penses-tu de l'état de l'Europe... ?

Tout ébahi, Ruchonnet, qui ne s'attendait pas à pareille question, répond, après un moment d'hésitation :

— Ma foi, mon cher, je t'avoue en toute franchise, qu'en ce moment je n'en pense rien du tout.

* * *

C'est le même visiteur de Ruchonnet qui, en une autre circonstance, rencontre dans la rue un ami qu'il n'avait revu depuis quelques mois. On se salut :

— Comment va ?

— Pas mal. Et toi ?

— Tu vois les restes.

— On en partage trois ?

— Très volontiers. Ah ! mais, as-tu un moment ?

— Sans doute.

Alors, le premier interlocuteur entraîne son compagnon tout au fond du corridor d'une maison voisine et là, à voix basse et avec mystère : « Si on veut boire une fine goutte de St-Saph, c'est là, à côté ». * * *

² Voir le « Conte » du 4 août 1917.

³ Lieu de réunion des libraires.

Et, maintenant, si vous demandez à l'un de vos amis ou à l'une de vos connaissances ce qu'il pense de l'état de l'Europe, il vous répondra : « Oh ! moi, je n'en pense rien. »

Qui bien :

— Je vous avouerai que je m'en moque comme de l'an quarante ! »

Qui bien :

— Ma foi, je ne sais pas, — je ne fais pas de politique, — mais il me semble que ce n'est pas brillant.

Qui bien encore :

— L'Europe, vous savez, c'est la bouteille d'encre, la boîte à surprises. Il faut, je crois, attendre à tout.

Nous voilà fixés !

X.

EN FUMANT.

Elle est bleue, d'un bleu charmant
D'un bleu violet, la fumée
Qui laisse échapper lentement
Ma cigarette parfumée.

Et j'aime à voir d'un faible essor
Monter sa spirale indécise ;
Au contraire, celle qui sort
De mes lèvres est toute grise.

Pourquoi pas bleue aussi ? Pourquoi ?
Qu'est devenu le bleu poète ?
Je sens que ce bleu reste en moi
Et ma rêverie en est faite.



LES DEUX DAMES DE CHEZ MARC-ANTOINE (Suite).

A table, un soir, deux ou trois jours après l'arrivée de ces dames, Pauline dit à sa mère :

— Ne voulais-tu pas t'informer auprès de Mme Duvergier au sujet de cette couturière que Mariette nous recommande ?

— Une couturière, mais j'en ai une sous la main, s'écria tante Julie. Vous a-t-elle parlé de Lucie Mermot ?

— C'est bien ce nom. Une jeune fille qui vit avec ses vieux parents ?

— Vieux parents... enfin, oui.

— Est-elle adroite ?

— Elle ne pourrait pas, je crois, vous faire un costume si réussi que celui que vous portez, mais elle est adroite et attentive... et puis, surtout, si digne d'être soutenue.

Mme Gerbier intervint. Il s'agissait de petits travaux pour elle-même et de réparations.

— Vous ne pouvez mieux vous adresser, madame, assura tante Julie.

Mais Pauline n'était point satisfaite. Elle voulait d'autres renseignements. Les mots « si digne d'être soutenue » avaient allumé son désir de savoir.

— C'est une fille intéressante, vous dites, madame ?

— Plus qu'intéressante.

Marc-Antoine crut devoir ajouter.

— En d'autres temps on la qualifierait d'héroïne. Un petit sourire d'ironie passa sur les lèvres de Mme Gerbier.

— Oh ! oh ! fit-elle, un bien grand mot, monsieur, un bien bien grand mot.

— Pas trop grand dans cette circonstance, je vous affirme.

— Mais alors, il y a un roman, une tragédie, dans la vie de Mme Mermot ?

— Un drame, et un drame terrible.

— Dites-le, monsieur, je vous en prie. Un drame dans les Alpes, ce ne peut pas être un drame ordinaire.

— Au contraire, mademoiselle, l'événement en lui-même n'a rien d'alpestre. C'est bien plutôt très banal et de tous les pays.

— Alors, je ne vois pas...

— Ce sont les circonstances et les conséquences qui me donnent quelque originalité... Et, surtout, l'héroïne elle-même.

— Vous tenez à ce mot.

— Jugez-en, mademoiselle. Si vous le permettez,

toutefois.

— Mais, monsieur, vous me tenez sur le gril. Je suis horriblement curieuse.

— Péché avoué...

— Oh ! je ne tiens pas du tout à ce que l'on me pardonne.

Marc-Antoine sourit. Cette réponse ne le surprenait pas.

— Eh ! bien, mademoiselle, voici l'histoire.

Et il raconta. Jusqu'à vingt-deux ans, Lucie Mermot s'était souciée exclusivement de son travail. Ses parents étaient morts la laissant, très jeune et très pauvre, seule au monde. Grâce au pasteur de Fiermont et à la commune, elle avait appris le métier de couturière. Très honnête, très sérieuse, elle gagnait largement sa vie dans les hôtels de la région et chez elle. Une jolie clientèle villageoise, et une jolie clientèle de saison. A vingt-deux ans, elle avait fait la connaissance d'un brave garçon, ouvrier électrique dans un des grands sanatoriums de la vallée. Travailleur, sobre, économique. Les deux formèrent un joli couple. Ils s'aimèrent. Ils se fiancèrent. L'avenir leur souriait, quoique la tâche apparut lourde.

Pierre amenait, avec lui, un père à peu près infirme, dans tous les cas incapable de travail productif, et une vieille mère qui soigneraient son homme en tenant le ménage. Bref, tout était prévu. Ils louèrent un joli chalet pas loin d'ici et, quelques jours plus tard — tu te rappelles, maman ? — nous vîmes passer un char avec les meubles, tout battant neufs, de Lucie et de Pierre. Lucie y vint, à plusieurs reprises, placer et déplacer les meubles, planter des clous, organiser. Cette création d'un « chez nous », voyez-vous, mademoiselle, c'est pour les pauvres, une joie que les plus fortunés ne connaissent jamais.

— On peut se la représenter aisément. C'est, en somme, la joie de créer son nid de ses propres mains.

— Vingt-quatre heures avant la noce, tout était prêt. Alors, elle y conduisit Pierre pour lui faire admirer ses arrangements. Nous les vîmes passer, heureux, rieurs... Ah ! mademoiselle, que la vie est donc injuste. C'était, entre midi et une heure. L'inspection achevée, Lucie accompagna son fiancé jusqu'à l'autre bout du village, sur la grande route. Ici, je ne peux vous donner de détails. Lucie, elle-même, en a peu donné, tant l'événement fut rapide et tant elle fut bouleversée. Un char débouche d'un chemin de traverse. Une automobile arrive à toute vitesse. Pierre n'eut pas le temps de se garer. La machine l'atteignit, il tomba et fut tué net. On ne sait rien de plus. Lucie, je vous l'ai dit, ne se rappelle pas. L'homme, sur le char, pas davantage. Ce fut trop rapide et trop poignant...

— Oh ! quelle horrible chose, s'écria Mme Gerbier, vraiment émotionnée.

— Et naturellement, ajouta tante Julie, on ne revit pas les écrasés.

Pauline fronça légèrement le sourcil. Cette épithète appliquée aux automobilistes, l'offusquait un peu. Dans ses randonnées, où, seule avec son père, elle « faisait le kilomètre », les chiens et les poules avaient souvent à patir de la quarantaine chevaux de M. Gerbier. Et mademoiselle éprouvait, par conséquent, pour le « chauffard » malheureux, une pitié presque aussi grande que pour le piéton mal en point. Elle le considérait comme une victime du sport et de la vitesse; deux forces sociales et humaines auxquelles la vie contemporaine doit se soumettre, paraît-il, jusqu'à mort d'homme. Et puis, si l'on pense aux ennuis qui accablent le chauffeur après une telle aventure : tribunaux, expertises, dommages à réparer, indemnité à verser, prison parfois. Non, les gens qui n'ont jamais écrasé personne ne sauraient s'en faire une idée. Pauline ne se demandait pas si l'écrasé, lui, y trouvait quelque agrément, mais, amoureuse de vitesse, elle déplorait l'aventure sans s'indigner contre son auteur, même fugitif. Aussi ne put-elle s'empêcher de répondre, assez froidement, à l'exclamation indignée de tante Julie.

— C'est terrible, mais, enfin, le cas n'a rien d'isolé. Chaque jour les journaux publient quelques faits divers dans ce goût-là.

— Je vous l'avais dit, mademoiselle, observa Marc-Antoine, le fait lui-même est banal. Ce sont les conséquences qui, à mes yeux, grandissent singulièrement Lucie.

Un peu sceptique, Pauline encouragea :

— Eh ! bien, monsieur, voyons ces circonstances. (A suivre). G. Héritier.

Grand Théâtre. — Dans la grande féerie moderne : « La Course aux Dollars, dont la « première » est fixée à jeudi 17 mars à 20 h. 30, le ballet hollandais, le grand ballet de Roméo, la grande danse sauvage des Sioux et le divertissement final seront exécutés par le célèbre ballet russe, avec Mme Dida Vionova, première danseuse étoile ; MM. Igor Mila-rodovitch, Edgar Lindow, premiers danseurs, etc.

Musique nouvelle de M. Marius Buggers. Orchestre sous la direction de M. G. Libert. Samedi et dimanche : matinées à 14 h. 30. (Location au Théâtre : téléphone 90.32.)

Royal Biograph. — Le programme de cette semaine au Royal Biograph comprend un film des plus passionnantes, « L'espionne aux yeux noirs », splendide film d'aventures dramatiques en 7 parties, interprété par Maria, Dalbafé, Suzanne Delmas, Paulette Berger, Albert Decœur, Roger Karl, Genica Missirio et Fernand Hermann. « L'espionne aux yeux noirs » est un drame violent où l'on voit une femme user de sa beauté pour faire son odieux métier.

Tous les jours, matinées à 3 h., soirées à 8 h. 30. Dimanche 20 : 2 matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Théâtre Lumen. — C'est à un spectacle gai que nous convie cette semaine la direction du Théâtre Lumen, qui présente : « La divorcée », splendide film humoristique d'après la célèbre opérette de Léo Fall, avec, comme principaux interprètes : Mady Christians, Marcel Albiani et le fin comique V. Janson. Une adaptation musicale spéciale, exécutée par l'orchestre renforcé du Théâtre Lumen, accompagne brillamment cette œuvre artistique. Mentionnons également l'intéressant film documentaire « Dans le tourbillon de la circulation ».



Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

Garçon !

Un Cordial Vaudois

à base d'œufs frais et crème

Lattion Frères, Fabricants, Lausanne

HORLOGERIE-BIJOUTERIE-ORFÈVRERIE

Atelier spécial de Réparations de Montres, Pendules et Réveils en tous genres

Elle MEYLAN

Horloger diplômé, Pendulier spécialiste.

Solitude 7 LAUSANNE Solitude 7

Graines et Jignons à fleurs

Spécialité de haricots sans fil, Tomate, Pêche très bonne variété. Belle collection de grâfées à grandes fleurs. Raphia teint et naturel très beau. Pâtee pour oiseaux insectivores.

Ls BOVEY, Louve 8, Lausanne

Exigez partout

„Un Berger“

Apéritif anisé

Concessionnaires et fabricants pour la Suisse : BLATTER & DUBOIS, Lausanne

LAITERIE DE ST-LAURENT Rue St-Laurent 27

Téléphone 59.60

Spécialité : Beurre, œufs du jour, Fromages de 1er choix.

Mayakosse et Maya Santé, Tommes.

J. Barraud-Courvoisier

Examen de la vue

et conseils gratuits

Emile TREUTHARDT, Opticien-Spécialiste
Rue de Bourg, 28, Lausanne Tél. 45.49

Se rend dans toutes les localités du canton.

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,
un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POUILLOT, agent général, LAUSANNE

Demandez un

Centherbes Crespi

l'apéritif par excellence.